

En exercice : 58

Présents : 45 Votants : 52 Le Onze Décembre Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 5 décembre 2023, se sont réunis

au Centre administratif intercommunal à Craon,

Séance du 11 décembre 2023

sous la Présidence

de M. Christophe LANGOUËT - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ DEROUET Loïc, titulaire
ATHÉE MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire

BALLOTS CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires

BOUCHAMPS LES CRAON

BRAINS SUR LES MARCHES FRABOUL Yannick, suppléant CHÉRANCÉ VALLÉE Jacky, titulaire

CONGRIER TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires

COSMES COUËFFÉ Dominique, titulaire

COSSÉ LE VIVIEN LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU

Laurence, Titulaires

COURBEVEILLE

CRAON DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin,

PREVOSTO Dominique, titulaires

CUILLÉ

DENAZÉ GOHIER Odile, titulaire

FONTAINE COUVERTE

GASTINES BERSON Christian, titulaire

LA BOISSIÈRE

LA CHAPELLE CRAONNAISE

LA ROË

CHADELAUD Gaétan, titulaire

LA ROUAUDIÈRE

JULIOT Thierry, titulaire

LA SELLE CRAONNAISE DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires

LAUBRIÈRES BRÉHIN Colette, titulaire

LIVRÉ LA TOUCHE

MÉEBAHIER Alain, titulaireMÉRALCHAMARET Richard, titulaireNIAFLESGENDRY Daniel, titulairePOMMERIEUXRESTIF Vincent, titulaire

QUELAINES ST GAULT LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires

RENAZÉ GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires

SENONNES BARBÉ Béatrice, titulaire SIMPLÉ CLAVREUL Yannick, titulaire

ST AIGNAN S/ROË PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires

ST ERBLON

ST MARTIN DU LIMET

ST MICHEL DE LA ROË

ST POIX

ST QUENTIN LES ANGES

ST SATURNIN DU LIMET

GAUCHER Olivier, titulaire

BOURBON Aristide, titulaire

GILLES Pierrick, titulaire

BEUCHER Clément, titulaire

GUINEHEUX Dominique, titulaire

BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés: GAUBERT Jean-Eudes (Bouchamps-les-Craon), SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), BANNIER Géraldine (Courbeveille), MAHIER Aurélie (Craon), RAGARU Edit (Craon), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DESHOMMES Catherine (Cuillé), BASLÉ Jérôme (Fontaine-Couverte), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), CHANCEREL Philippe (Livré-la-Touche), GARBE Pascale (Méral), PELLUAU Philippe (Renazé).

Étaient absents : HAMARD Benoît (Craon)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Jean-Eudes GAUBERT a donné pouvoir à Philippe GUIARD Maurice RADÉ a donné pouvoir à Florence BÉZIER Edit RAGARU a donné pouvoir à Bertrand DE GUÉBRIANT Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON Vanessa SORIEUX a donné pouvoir à Yannick FRABOUL Aurélie MAHIER a donné pouvoir à Quentin LANVIERGE Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET

<u>Secrétaire de Séance</u>: Élu **M. Yannick CLAVREUL**, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**OBJET 2023-12/173: FINANCES** 



## **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## Séance du 11 décembre 2023

**OBJET 2023-12/173**: FINANCES

**DÉCISION MODIFICATIVE – BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS 70003** 

- M. Maxime Chauvin, Vice-président en charge des Finances, indique au Conseil communautaire, que le vote des budgets primitifs pour l'exercice 2023 est intervenu lors de la séance du Conseil communautaire du 27/02/2023.
- M. Maxime Chauvin, expose au Conseil communautaire, qu'il convient d'ajuster les crédits sur le budget Ateliers Relais:
- achat du commerce de Saint-Martin-du-Limet et travaux (estimé à 260 000 euros HT délibération 2023-10/140 du 9 octobre 2023 - participation de la commune non intégrée).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, À l'unanimité (52 votants dont 7 pouvoirs) :

⇒ APPROUVE la décision modificative n°5 – Budget annexe Ateliers Relais 70003, comme suit :

compte	dépenses	BP 2023	compte	recettes	BP 2023
	Total dépenses BP	960 286,34 €	00.110.0	Total recettes BP	960 286,34 €
	Total DM n°1	0,00 €		Total DM n°1	0,00 €
	Total DM n°2	0,00 €		Total DM n°2	0,00 €
	Total DM n°3	0,00 €		Total DM n°3	0,00 €
	Total DM n°4	0,00 €		Total DM n°4	0,00
	Total DM n°5	0,00 €		Total DM n°5	0,00 €
	total dépenses	960 286,34 €		total recettes	960 286,34 €
compte	dépenses	Section d'inve	compte	recettes	BP 2023
compte	Total dépenses BP	2 261 007,52 €	compte	Total recettes BP	2 261 007,52 €
	Total DM n°1	0,00 €		Total DM n°1	0,00 €
	Total DM n°2	200 000,00 €		Total DM n°2	200 000,00 €
	Total DM n°3	41 750,00 €		Total DM n°3	41 750,00 €
	Total DM n°4	0,00 €		Total DM n°4	0,00
2132	142 Immobilsations corporelles	150 000,00 €	1641	16 - Emprunts et dettes assimilées	260 000,00 €
2158	142 Immobilisations corporelles	40 000,00 €			
2313	142 Immobilisations en cours	70 000,00 €			
	Total DM n°5	260 000,00 €		Total DM n°5	260 000,00 €
	total dépenses	2 762 757,52 €		total recettes	2 762 757,52 €

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, Craon, le 19 décembre 2023

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christophe LANGOUËT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20231211-DELIB202312173-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2023 Affichage 18/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

Le secrétaire de séance, Yannick CLAVREUL

